

LIGUE DE PICARDIE

de Tennis de Table

Résidence Belle Vue
rue de Sénéfontaine
appt. D 23 1er étage

Adresse postale :
BP 90966
60009 BEAUVAIS CEDEX



Téléphone : 03 44 02 42 02
Télécopie : 03 44 02 49 25
E-mail : LPTT@wanadoo.fr
Site Ligue : <http://www/lptt.net>

Beauvais, le 7 Juillet 2010

Gérard VANNIER, Secrétaire général

A TOUS LES CLUBS PICARDS

Objet : **DEMANDE DE LICENCE : NOUVELLE ET UNIQUE PROCEDURE FEDERALE**

Madame, Monsieur

En ce début de cette saison 2010/2011, la fédération a, sans avertissement préalable auprès de notre Ligue (un courrier en Avril 2009, et rien depuis), supprimé dans son outil informatique la possibilité pour les clubs de créer ou renouveler les licences de leurs adhérents, via la possibilité « SPID – Connexion club – Demande de licences ».

La seule et unique procédure de demande de licences est donc désormais accessible via l'outil « Mon club ». (<http://www.fft.com/monclub> ou via SPID « monclub »)

La DOCUMENTATION est accessible, une fois connecté, en cliquant sur le « ? » (à droite de l'écran) . Je vous conseille de la lire avec la plus grande attention.

J'attire votre attention sur les points suivants :

1. Avant toute chose, il appartient à votre club de renseigner les coordonnées de la personne responsable, qui s'engage à respecter les procédures, et d'affecter au club un code « activation »
2. Votre club est désormais totalement autonome dans la prise de licences. La licence est validée dès votre action, et vous pouvez éditer une « attestation provisoire » avant de recevoir l'étiquette licence de la Ligue.
3. Lors de la déclaration de possession du certificat médical, vous avez obligation de renseigner les nom du médecin et son numéro d'ordre, et la date de délivrance.
4. AVANT TOUTE PRISE DE LICENCE, ASSUREZ VOUS QUE LE JOUEUR N'A JAMAIS ETE LICENCIÉ. En cas de doute, contactez le secrétariat de la Ligue. Si vous validez une 1^{ère} demande de licence pour un joueur anciennement licencié, ce joueur se verra attribuer un classement erroné, et les éventuelles conséquences sportives en découlant seront supportées par votre club.

Vous souhaitant une bonne utilisation de l'outil « Monclub – Licences »,

Bien sportivement,

G.VANNIER, Secrétaire général